

Boekmansichting - Bibliotheek
Herengracht 415
1017 BP Amsterdam
Tel. 6243739

LES MUSÉES EN RÉGION

Fréquentation, horaires, tarifs

Compte rendu d'une enquête portant sur les années 1986 à 1989

Direction
des musées
de France

Direction de
l'administration
générale
Département
des études
et de la
prospectiv



Beekmanstichting - Bibliotheek
Herengracht 415
1017 BP Amsterdam
Tel. 6243739

LES MUSÉES EN RÉGION

Fréquentation, horaires, tarifs

Compte rendu d'une enquête portant sur les années 1986 à 1989

Ministère de la culture et de la communication

Direction des musées de France

Direction de l'administration générale
Département des études et de la prospective

Le présent document a été réalisé en 1992 par le Département des études et de la prospective, dirigé par *Augustin Girard*.

Traitement et analyse de l'enquête : *Bernadette Duboscq*

Conception informatique : *Hervé Blanchetière*

Révision des textes : *Marie-Claire Vitale*

Conception et réalisation PAO : *Marie-Françoise Lamy*

Direction de la publication : *Geneviève Gentil*

SOMMAIRE

	<i>Pages</i>
<i>Avant-propos</i>	5
<i>Le parc des musées en région</i>	7
<i>Horaires d'ouverture des musées et tarifs</i>	13
<i>Fréquentation des musées en région</i>	31
<i>Annexe</i>	41
- Liste des musées classés	
- Parc des musées par région et par département	

Avertissement

L'enquête dont rend compte la présente brochure couvre les années 1986 à 1989 comprise. Elle a été traitée en 1991.

Il est important de souligner que les lois de décentralisation ainsi que *les récents changements intervenus dans l'organisation de la Direction des musées de France** rendent caducs les termes de «musées classés et contrôlés», alors que cette distinction a été retenue comme un élément important d'analyse des données de l'enquête.

Il nous a semblé cependant nécessaire de publier les résultats, tels qu'ils étaient donnés lors du traitement de l'enquête, car nous espérons que le lecteur trouvera dans ce texte et ces chiffres des éléments d'information et de réflexion qui n'avaient jamais été rassemblés auparavant et qui peuvent aider les conservateurs et l'administration dans leur action.

L'enquête ne porte que sur les musées dont l'Inspection générale des musées avait la charge ces dernières années. Les musées nationaux comme les autres musées relevant de l'Etat n'y sont pas pris en compte. Une analyse des activités et des collections de ces derniers musées est faite dans le cadre d'une autre étude qui sera publiée prochainement**.

* Arrêté d'organisation du 5 août 1991.

** Les premiers résultats ont été publiés dans le n° 90 (mars 1991) du bulletin du Département des études et de la prospective «Développement Culturel».

AVANT-PROPOS

La présente enquête a été lancée pour la première fois en 1987 par l'ancienne «Inspection générale des musées classés et contrôlés (I.G.M.C.C.)». Le questionnaire, très court, envoyé alors aux anciens «musées classés et contrôlés», leur demandait, outre l'identification du musée, de son gestionnaire et de son conservateur, les tarifs d'entrée et les périodes d'ouverture en 1986 ainsi que la fréquentation des collections permanentes et des expositions temporaires de 1982 à 1986. En 1989 et 1990, deux mises à jour ont été effectuées pour les données de 1987 à 1989, de sorte que l'on dispose aujourd'hui d'une série continue pour les fréquentations de 1982 à 1989, série qui pourra être mise à jour chaque année. L'ensemble des données a été contrôlé par le Département des études et de la prospective qui en a également assuré l'exploitation informatique et statistique.

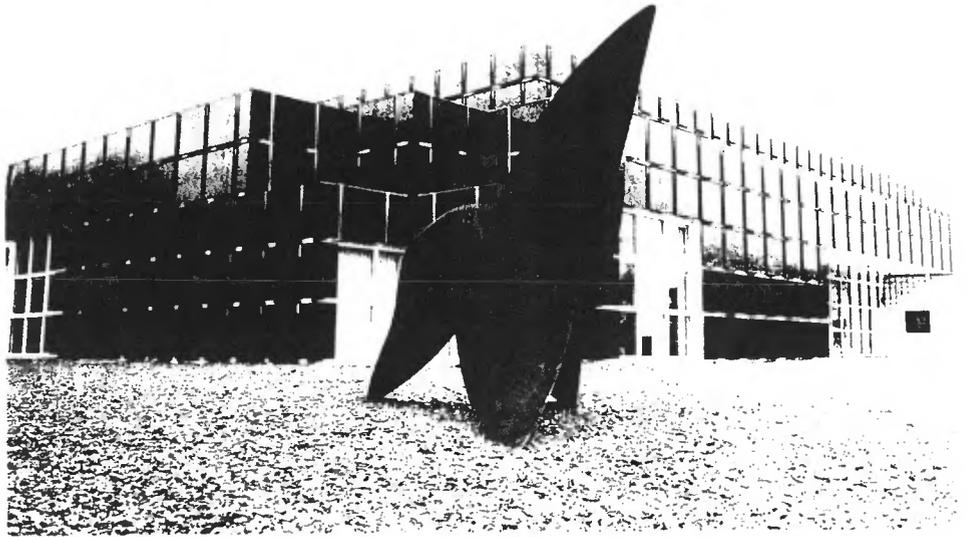
Cette enquête sur les anciens «musées classés et contrôlés» contribue à la mise en place d'un suivi régulier de l'activité des musées. Elle s'inscrit dans le cadre de la Convention Culture/Tourisme qui préconisait en 1987 la création d'outils d'étude et d'analyse permettant d'assurer un suivi statistique de la fréquentation de l'ensemble des musées français.

Les résultats de l'enquête présentée ici permettent une analyse de l'évolution de l'activité de ces musées de 1982 à 1989. Cette enquête devrait se poursuivre dans les prochaines années et les résultats de 1990 et 1991 devraient confirmer ou infirmer les tendances apparues au cours des deux dernières années : stagnation ou progression des horaires, diminution du nombre de musées totalement gratuits, évolution de la progression des fréquentations. La fin des années 1980 marque-t-elle un tournant ? Le suivi de l'enquête au-delà de 1990 apportera des réponses à cette question.

Augustin Girard
*Chef du Département
des études et de la prospective*

Jacques Sallois
*Directeur des
musées de France*

LE PARC DES MUSÉES EN RÉGION



Musée d'Art Moderne, Saint-Etienne, sculpture de Calder.

Aux termes de l'ordonnance du 13 juillet 1945, les musées appartenant soit à des collectivités publiques autres que l'Etat, soit à toute autre personne morale se divisent en musées classés et musées contrôlés. Les questionnaires et dossiers fournis par l'Inspection générale des musées classés et contrôlés (I.G.M.C.C.) ont amené à la constitution d'un fichier de 1014 musées dont 38 classés et 976 contrôlés par la Direction des musées de France.

Celle-ci, par l'intermédiaire de l'I.G.M.C.C., exerce sa tutelle ou son contrôle sur ces deux types d'établissements :

- les musées classés dont la liste est fixée par décret*. Ce sont les grands musées municipaux de province comme ceux de Bordeaux, Dijon, Grenoble, Lille, Nantes ou Toulouse. Leurs responsables sont en général des conservateurs fonctionnaires de l'Etat;
- les musées contrôlés qui appartiennent soit à des collectivités territoriales, soit à des associations sans but lucratif soumises au régime de droit privé.

La répartition géographique des musées classés et contrôlés

La répartition irrégulière des musées classés et contrôlés sur le territoire national métropolitain tient naturellement, en grande partie, à la superficie et au nombre inégal de départements selon les régions. La région Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui contient le plus grand nombre de musées classés et contrôlés (103, soit plus de 10 % de l'effectif national) contraste avec des régions comme le Limousin et la Corse qui en comptent 11 à 13 fois moins et représentent chacune moins de 1 % du total des musées.

Si l'on tient compte du nombre de départements par région, ce sont les régions Nord-Pas-de-Calais et Alsace qui sont les plus riches (plus de 20 musées par département), suivies par la Haute-Normandie, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Bourgogne (18 à 16 musées). La moyenne sur le territoire métropolitain est de

* Voir Annexe 1

10 musées par département. L' Ile-de-France, qui occupe le troisième rang régional après Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes, est très légèrement en dessous de la moyenne nationale par département (9 musées seulement, soit le quatorzième rang par département).

Parc des musées classés et contrôlés

	Nombre de musées	Pourcentage régional	Nombre de musées par département (arrondi)
Alsace	42	4,1	21
Aquitaine	42	4,1	8
Auvergne	24	2,4	6
Bourgogne	62	6,1	16
Bretagne	35	3,5	9
Centre	58	5,7	10
Champagne-Ardenne	30	3,0	8
Corse	8	0,8	4
Franche-Comté	36	3,6	9
Ile-de-France	72	7,1	9
Languedoc-Roussillon	50	4,9	10
Limousin	9	0,9	3
Lorraine	45	4,4	11
Midi-Pyrénées	62	6,1	8
Nord-Pas-de-Calais	47	4,6	24
Basse-Normandie	37	3,6	12
Haute-Normandie	36	3,6	18
Pays de la Loire	53	5,2	11
Picardie	34	3,4	11
Poitou-Charentes	38	3,7	10
Provence-Alpes-Côte d'Azur	103	10,2	17
Rhône-Alpes	76	7,5	10
Dom - Tom	15	1,5	
France entière	1014	100 %	10

n. c. DOM-TOM

Source: MCC / DEP

Au niveau départemental*, 51 départements, soit plus de la moitié d'entre eux (non compris les Dom-Tom), comptent moins de 10 musées chacun et 18 départements n'en comptent même pas cinq. Les départements les plus pauvres (un à deux musées) sont : les Hautes-Alpes, la Creuse, la Haute-Loire et la Lozère. Parmi les plus riches, huit seulement possèdent 20 musées et plus.

Départements possédant 20 musées et plus

	Nombre de musées
Nord	34
Bouches-du-Rhône	32
Alpes-Maritimes	29
Saône-et-Loire	26
Bas-Rhin et Seine-Maritime	22
Haut-Rhin et Vaucluse	20

Source: MCC / DEP

Plus des deux tiers des musées ont répondu à l'enquête

Près de sept musées sur dix ont retourné des questionnaires remplis en totalité ou partiellement à l'I.G.M.C.C. ; toutefois les 31% de non-répondants n'ont pas tous été enquêtés par celle-ci ; on peut estimer *grosso modo* à 10% le nombre de ceux qui n'ont pas reçu de questionnaire.

Pour l'ensemble des non-répondants, des dossiers ont cependant été établis par l'Inspection pour la partie concernant l'identification du musée et de son conservateur : le taux de non-réponses est donc très faible pour ces rubriques. De plus, les dossiers ont été complétés pour certaines rubriques (gratuité, horaires et fréquentation) par les données recueillies pour 1988 par le Département des études et de la prospective dans l'enquête qu'il a conduite sur l'ensemble des musées.

* Voir Annexe 2 : colonne *Parc total*.

Pour les musées qui ont retourné les questionnaires*, la «palme» régionale revient au Limousin dont la totalité des neuf musées ont répondu et la «lanterne rouge» à la région voisine, l'Auvergne, avec un taux de réponses de 50 % seulement. La Bretagne et le Nord-Pas-de-Calais ont des taux de 94 % et 85 % tandis que la Bourgogne, l'Île-de-France et Midi-Pyrénées n'atteignent pas 60%.

Au niveau départemental, 14 départements ont un taux de réponses de 100 % ; dix de ces départements ont des effectifs faibles (quatre musées ou moins) mais les quatre autres (Ille-et-Vilaine, Rhône, Deux-Sèvres et Vendée) comptent de 9 à 13 musées. A l'opposé, l'Allier, le Lot, la Moselle et le Val-d'Oise ont des taux de réponses compris entre 25 % et moins de 40 % : leurs musées ne seront donc pas très représentatifs au niveau départemental.

Qui gère les musées classés et contrôlés ?

Le questionnaire demandait au responsable du musée de quelle collectivité territoriale ou de quelle association «dépendait» l'établissement. Plus de huit musées sur dix ont répondu dépendre d'une collectivité territoriale ; parmi eux, une partie (7,6 % du total) dépendent aussi d'une association. Mais un musée sur huit dépend uniquement d'une association, sans rattachement à une collectivité territoriale. Dans la suite de l'étude, ne seront considérés comme musées

Répartition des musées selon le gestionnaire

	Nombre de musées	Pourcentage
Collectivité seulement	752	74,2
Collectivité et association	77	7,6
Association seulement	126	12,4
Non-réponses	59	5,8
Ensemble	1 014	100 %

* Voir Annexe 2 : colonnes Réponses.

Source: MCC / DEP

d'associations que ces derniers : les autres seront considérés comme des musées de collectivités.

Sur les 829 musées de collectivités, près de neuf sur dix (88 %) dépendent d'une commune (724) ou d'un canton (5) tandis que 8 % relèvent d'un département; les autres dépendent d'un parc naturel régional (3 %) ou, beaucoup plus rarement, d'un parc national (moins de 1 %, soit sept musées seulement).

Si l'on considère l'ensemble des musées d'associations - 203 au total, en incluant exceptionnellement les musées «mixtes» - on constate une grande disparité selon les régions ; ces musées sont très rares en Haute-Normandie (2,8 %) et peu fréquents en Languedoc-Roussillon, Picardie et Aquitaine (6 à 9,5 %). En revanche, ils constituent environ le tiers des musées d'Alsace et de Poitou-Charentes (respectivement 35,7 % et 31,6 %) ; en Alsace, le phénomène est concentré uniquement sur le département du Haut-Rhin où près des deux tiers des musées (13 sur 20) sont gérés par des associations : ce sont souvent des musées liés aux techniques et à l'industrie : musée du vin d'Alsace à Kienzheim, musées de l'impression sur étoffes, de l'automobile, Electropolis, du chemin de fer et du sapeur-pompier à Mulhouse, musée du papier peint à Rixheim ; mais on trouve aussi le musée d'Unterlinden de Colmar et le musée alsacien de plein air d'Ungersheim.

HORAIRES D'OUVERTURE DES MUSÉES ET TARIFS



Musée des Beaux-Arts, Nantes

De 1982 à 1987, chaque année une dizaine de musées ont indiqué qu'ils étaient restés fermés toute l'année. En 1988, 44 musées étaient fermés, dont 4 dans le seul département de la Loire, le plus souvent pour cause de restructuration ou de travaux. En 1989, ils étaient encore 17 dans ce cas.

***La durée d'ouverture a augmenté
de plus de 3 % depuis 1986***

Le questionnaire demandait, pour les musées ayant fonctionné, quels étaient les périodes, le nombre de jours et les horaires d'ouverture hebdomadaires pour les années 1986, 1988 et 1989. Ces données ont permis d'établir un nombre d'heures d'ouverture annuel comparable à celui qui avait été calculé dans l'enquête du Département des études et de la prospective sur l'ensemble des musées, en 1988. En 1989, un peu plus de la moitié des musées avaient indiqué des horaires d'ouverture, alors qu'il n'y en avait que 37 % en 1986. La progression du nombre moyen d'heures d'ouverture a été de 2,5 % entre les deux années (1564 heures au lieu de 1526), mais en 1988, où six musées sur dix avaient répondu, le nombre moyen d'heures d'ouverture aurait diminué de 6 % par rapport à 1986.

Cependant, cette régression semble quelque peu aléatoire et due à la variation de l'échantillon; en effet, si l'on considère un échantillon de musées ayant indiqué leurs horaires pour chacune des trois années, soit 272 musées, il n'y a plus régression en 1988 mais, au contraire, une progression de 3,2 % par rapport à 1986; en 1989, on observe une stabilité par rapport à 1988. L'accroissement des horaires d'ouverture aurait donc eu lieu entre 1986 et 1988 et non entre 1988 et 1989.

***Les plus longuement ouverts sont
les musées classés . . .***

Les horaires moyens d'ouverture varient notablement selon le statut des musées. Ainsi, en 1989, le nombre moyen d'heures d'ouverture des musées

classés dépasse d'environ un tiers celui des musées contrôlés; mais, si le nombre minimum d'heures d'ouverture des musées classés est très supérieur (1560 heures) à celui des musées contrôlés (220 heures), en revanche, le nombre maximum d'heures est nettement moins élevé dans les premiers (2502 heures) que dans les derniers (3395 heures), en raison de l'hétérogénéité de ceux-ci.

Enfin, l'évolution de 1986 à 1989 est différente : pour les musées classés, l'augmentation est de 2,2% mais, partant d'un niveau déjà élevé en 1986, elle s'est produite entre 1988 et 1989 (+ 2,6 %) alors que, pour les musées contrôlés, l'augmentation est plus forte (+ 3,2 %) mais elle s'est produite entre 1986 et 1988 (+ 3,6 %).

Evolution du nombre moyen d'heures d'ouverture selon le statut

à échantillon constant

	1986	1988	1989	Accroissement 1989/1986
Musées classés (22)*	1951	1944	1994	+ 2,2 %
Musées contrôlés (250)	1554	1610	1604	+ 3,2 %
Ensemble de l'échantillon (272 musées)	1586	1637	1636	+ 3,2 %

* Entre parenthèses : nombre de réponses.

Source: MCC/DLJ

... et les musées départementaux

La durée moyenne des horaires d'ouverture varie aussi selon le gestionnaire. Ainsi, en 1989, les musées dépendant d'une collectivité avaient un horaire moyen supérieur de 14 % à celui des musées d'associations. Parmi les musées de collectivités, ceux qui dépendent d'un département annonçaient les horaires les plus élevés et les musées de parcs, peu nombreux, avaient les horaires les plus faibles.

■ Nombre moyen d'heures d'ouverture en 1989 selon le gestionnaire

Musées de collectivités (450)*	1591
dont : commune ou canton (392)	1601
département (42)	1642
parc régional ou national (16)	1201

Musées d'associations (55) 1396

* Entre parenthèses : nombre de réponses.

Source: MCC/DEP

Si l'on considère à nouveau l'échantillon constant, on observe que la progression des horaires a été nettement plus forte, entre 1986 et 1989, dans les musées de collectivités (+ 3,3 %) que dans les musées d'associations (+ 1,8 %).

**Entre régions et entre départements,
les écarts d'ouverture sont importants**

Au sein des régions (hors Corse et Dom-Tom, trop peu représentatives), on remarque en 1989 une disparité relativement importante ; ainsi le Centre, dont l'horaire moyen était le plus élevé (1825 heures), et l'Aquitaine (1725 heures) avaient un écart d'ouverture moyenne de 500 et 400 heures par an avec les régions Ile-de-France et Limousin dont les horaires moyens étaient les plus faibles (1324 et 1322 heures) : à raison de 7 heures d'ouverture par jour pendant six jours par semaine, cela fait une différence de plus de deux mois d'ouverture par an.

Au niveau départemental, les écarts sont encore beaucoup plus importants puisqu'ils vont de 1 à plus de 2. Parmi les départements ayant un nombre suffisant d'observations (au moins cinq réponses), trois seulement dépassaient le seuil d'ouverture moyenne de 2000 heures, en 1989 : ce sont les Deux-Sèvres, le Vaucluse et l'Indre-et-Loire (entre 2129 et 2017 heures pour le dernier département, le plus significatif, puisqu'il compte 11 observations). En revanche, deux départements, la Marne et la Meuse, n'atteignaient pas le seuil d'ouverture moyenne de 1000 heures et l'Eure et les Hauts-de-Seine le dépassaient à peine.

Nombre moyen d'heures d'ouverture en 1989			
	Nombre de musées	Nombre de réponses	Nombre moyen d'heures d'ouverture
Alsace	42	23	1634
Aquitaine	42	20	1725
Auvergne	24	11	1527
Bourgogne	62	28	1505
Bretagne	35	25	1543
Centre	58	31	1825
Champagne-Ardenne	30	13	1414
Corse	8	2	2619
Franche-Comté	36	18	1697
Ile-de-France	72	32	1324
Languedoc-Roussillon	50	28	1576
Limousin	9	8	1322
Lorraine	45	21	1370
Midi-Pyrénées	62	33	1466
Nord-Pas-de-Calais	47	29	1512
Basse-Normandie	37	19	1538
Haute-Normandie	36	20	1346
Pays de la Loire	53	37	1693
Picardie	34	16	1463
Poitou-Charentes	38	19	1597
Prov. Alpes-Côte d'Azur	103	46	1683
Rhône-Alpes	76	37	1571
Dom-Tom	15	4	1713
Ensemble	1014	520	1564

Source: MCC / DLP

Au niveau individuel, cinq musées contrôlés, dont quatre musées municipaux et un musée d'association, avaient une durée d'ouverture supérieure à 3000 heures en 1989 : ce sont le musée-mémorial de la bataille de Normandie à Caen, les musées du chemin de fer et du sapeur-pompier à Mulhouse et deux musées du Vaucluse, le musée municipal d'Orange et le musée archéologique de Vaison-la-Romaine.

**Les musées sont généralement ouverts
de 1500 à 2000 heures par an**

Pour l'ensemble des musées, la durée d'ouverture la plus fréquente (un peu plus de quatre musées sur dix) se situe, depuis 1986, entre 1500 et 2000 heures et la grande majorité des musées (environ huit sur dix) sont ouverts moins de 2000 heures. En 1989, près d'un musée sur vingt était ouvert moins de 500 heures, c'est-à-dire approximativement moins de 3 mois dans l'année. En 1986 ils étaient un peu plus nombreux (6,9 %) à être peu ouverts (moins de 500 heures) et un peu moins nombreux (3,2 %) à être longuement ouverts (2500 heures et plus).

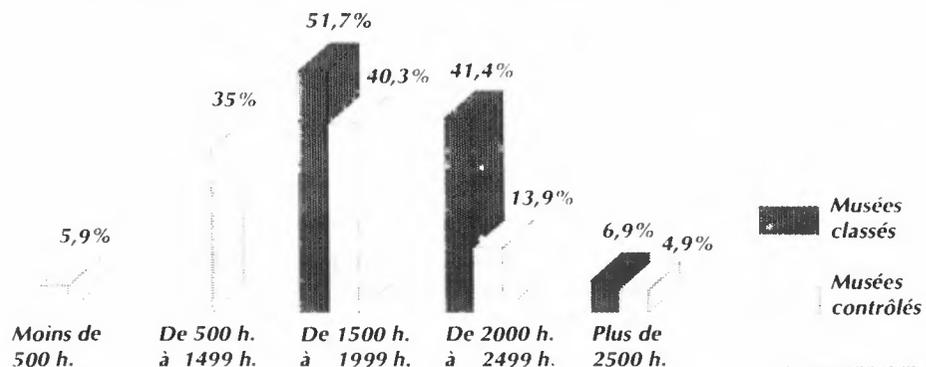
Répartition des musées selon la durée d'ouverture en 1989 en %

Moins de 500 heures	5,5
De 500 à 1499 heures	33,1
De 1500 à 1999 heures	41,0
De 2000 à 2499 heures	15,4
2500 heures et plus	5,0

Source: MCC / DEP

Cependant, cette répartition des musées reflète, comme on l'avait observé pour l'évolution des durées moyennes d'ouverture, celle des musées contrôlés, de loin les plus nombreux (491 réponses en 1989). Elle est très différente pour les

Répartition des durées d'ouverture en 1989 selon le statut



29 musées classés qui ont répondu à cette question; en effet, en 1989 aucun musée classé n'était ouvert moins de 1500 heures et plus de la moitié d'entre eux étaient ouverts entre 1500 et 2000 heures; enfin, plus de quatre sur dix étaient ouverts entre 2000 et 2500 heures. Ainsi la plupart des musées classés (93 %) sont ouverts de 1500 à 2500 heures par an, alors que les trois quarts des musées contrôlés sont ouverts de 500 à 2000 heures.

**Gratuité totale :
près d'un musée classé ou contrôlé
sur cinq la pratique . . .**

En 1989, un peu plus de la moitié des musées (52 %) avaient répondu à la question sur les tarifs d'entrée ; ils n'étaient que 38 % à l'avoir fait en 1986. Pour 1987, le tarif n'avait pas été demandé.

Parmi les musées ayant répondu, près d'un sur cinq déclarait une gratuité totale en 1989, et environ un sur quatre en 1988 et 1986.

Accès gratuit dans les musées		<i>en %</i>
Proportion de musées gratuits		
En 1986 (384)*	23,2	
En 1988 (511)	26,2	
En 1989 (527)	19,4	

* Entre parenthèses : nombre de réponses.

Source : MCC / DEP

Il semble donc que la tendance soit plutôt à une réduction du nombre de musées totalement gratuits. Cependant, si l'on considère un échantillon de musées ayant répondu chacune des trois années à cette question, soit 255, cette tendance à la diminution n'est pratiquement plus perceptible : les pourcentages de musées gratuits sont en effet de 22,4 % en 1986, 22,0 % en 1988 et 21,2 % en 1989.

Il faudra donc attendre les résultats des enquêtes de 1990 et 1991 pour voir si cette tendance se confirme. A titre de comparaison, on retrouve dans l'enquête du Département des études et de la prospective un taux du même ordre: en 1988, 22,6 % des musées sous le contrôle de la Direction des musées de France étaient gratuits ; mais pour l'ensemble des établissements ayant répondu à cette enquête (un peu plus de 2000), le pourcentage de musées gratuits s'élevait à 38,3 %, soit un taux très nettement supérieur.

Les musées classés et contrôlés sont donc beaucoup moins fréquemment gratuits que les autres musées. En 1989, enfin, 17,9 % des musées classés et 19,4 % des musées contrôlés étaient gratuits : il n'y a donc pas de différence significative selon le statut.

***... et parmi eux, surtout
les musées municipaux***

En revanche, on observe une nette différence selon que les musées dépendent d'une collectivité ou d'une association : en effet, un peu plus d'un musée de collectivité sur cinq était gratuit en 1989, alors que trois musées d'associations seulement l'étaient. Parmi les musées de collectivités, la gratuité était nettement plus fréquente dans les musées municipaux que dans les musées départementaux ou de parcs; d'ailleurs, parmi ces derniers, aucun musée de parc naturel régional n'était gratuit.

Proportion de musées gratuits en 1989 selon le gestionnaire		<i>en %</i>
Musées de collectivités	21,1	
dont : commune ou canton		22,4
département		15,6
parc régional ou national		9,1
Musées d'associations	5,4	
Ensemble	19,4	

Source: MCC / DEP

***En Ile-de-France, près d'un musée
sur deux pratique la gratuité***

Au niveau régional, on observe également une nette disparité. Ainsi trois régions, l'Auvergne, la Bretagne et le Centre, n'ont indiqué en 1989 qu'un seul musée gratuit, soit pour les deux dernières régions des taux de gratuité de 4% et 3 %, alors qu'en Ile-de-France ce taux atteint 47 %, soit près d'un musée sur deux ayant répondu. La moitié des musées gratuits de cette région se trouvent dans le département des Hauts-de-Seine où les municipalités de Boulogne, Colombes, Courbevoie, Issy-les-Moulineaux, Meudon, Rueil-Malmaison et Saint-Cloud pratiquent la gratuité totale pour leurs musées. En Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes, trois musées sur dix étaient gratuits en 1989, notamment les musées municipaux de Menton (4 musées), Nice (8) et Lyon (4).

***Le public scolaire bénéficie
de la gratuité dans les deux tiers
des musées municipaux***

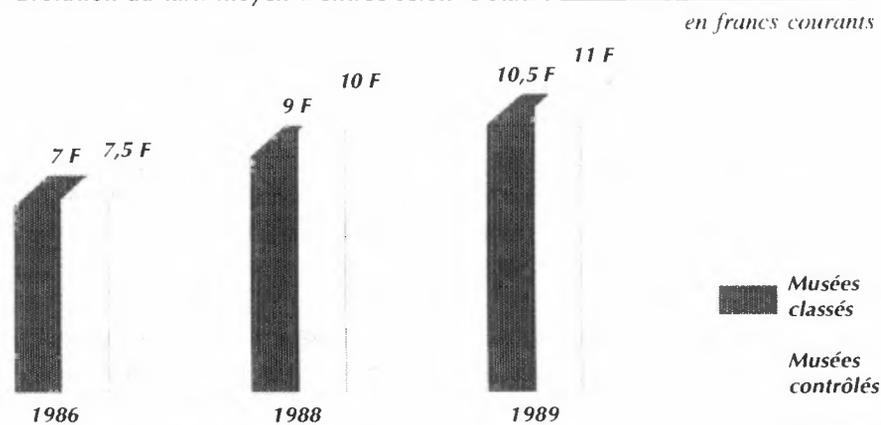
En 1989, trois musées sur cinq, soit environ 300 musées sur les 500 ayant répondu, ont déclaré une gratuité totale pour le public scolaire, le plus généralement en groupes. Cette gratuité était appliquée dans la totalité des musées classés ayant répondu à cette question (26). En revanche, elle n'était pratiquée que par un peu plus d'un tiers (34,7 %) des musées d'associations alors qu'elle concernait près des deux tiers (64 %) des musées de collectivités et, plus fréquemment encore parmi eux, les musées municipaux (65,7 %).

Au niveau régional, il existait également en 1989 une grande disparité pour le public scolaire : en effet, si dans certaines régions (Champagne-Ardenne et Provence-Alpes-Côte d'Azur), les trois quarts des musées, et jusqu'à 80 % en Lorraine, accordaient la gratuité aux scolaires, dans d'autres (Bretagne, Basse-Normandie) cette proportion n'était plus que de trois musées sur dix, proportion de moitié inférieure à la moyenne nationale.

Plein tarif : une progression de plus de 10 % par an depuis 1986

Pour les musées payants qui avaient indiqué un prix d'entrée en 1989 (425 musées), le tarif plein moyen était de 10,9 F ; sur une base plus faible (295 et 377 musées), il était de 7,5 F en 1986 et 10 F en 1988. Les prix d'entrée avaient ainsi augmenté, en francs courants, de 33 % de 1986 à 1988 et de 9% de 1988 à 1989, soit au total de plus de 45 % entre 1986 et 1989. La croissance avait été plus forte (46,7 % de 1986 à 1989) dans les musées contrôlés que dans les musées classés (43,1%).

■ Evolution du tarif moyen d'entrée selon le statut



Si l'on retient un échantillon constant de 196 musées ayant répondu chacune des trois années, les résultats sont peu différents mais les évolutions un peu moins marquées : l'augmentation n'est plus que de 38,5 % de 1986 à 1989 mais elle est un peu plus forte de 1988 à 1989. Les prix d'entrée des musées classés et contrôlés ont donc augmenté de plus de 10 % par an, en francs courants, depuis 1986. Cependant si l'on tient compte de la hausse des prix de détail durant cette période (+ 9,7 %), la croissance du tarif moyen n'est plus que de 25,6 % de 1986 à 1989, avec une hausse qui reste forte (près de 18 %) entre 1986 et 1988.

Evolution du tarif plein*

Année	Tarif moyen en F courants	Evolution	Tarif moyen en F constants	Evolution
1986	7,8		7,8	
1988	9,7	+ 24,4 %	9,2	+ 17,9 %
1989	10,8	+ 11,3 %	9,8	+ 6,5 %

* Sur un échantillon constant de 196 musées

Source: MCC / DEP

De grands écarts entre les tarifs proposés dans les musées contrôlés

Si l'on compare, sur la période 1986-1989, les tarifs d'entrée des musées selon leur statut, on constate que les tarifs moyens des musées contrôlés sont toujours légèrement supérieurs à ceux que pratiquent les musées classés : environ 4 % en 1986, 11 % en 1988 et 7 % en 1989. On observe également que l'écart entre le tarif d'entrée minimum et le tarif maximum est toujours beaucoup plus fort dans les musées contrôlés (de 3 à 42 F en 1989) que dans les musées classés (de 5 à 15 F) ; ainsi les tarifs minimums sont faibles dans les musées contrôlés (de 1 à 3 F de 1986 à 1989) mais les tarifs maximums sont élevés (de 29 à 42 F) et, à l'inverse, les tarifs minimums sont plus élevés dans les musées classés (de 3,5 à 5 F) de 1986 à 1989 mais les tarifs maximums sont relativement bas (de 12 à 15 F).

Tarif plein en 1989 selon le statut

en francs

	Tarif minimum	Tarif maximum	Tarif moyen
Musées classés (23)*	5	15	10,3
Musées contrôlés (402)	3	42	11,0
Ensemble (425)	5	42	10,9

* Entre parenthèses : nombre de réponses.

Source: MCC / DEP

Les musées d'associations pratiquent les tarifs les plus élevés

En 1989, le tarif plein moyen des musées dépendant d'une collectivité était nettement inférieur à celui des musées d'associations : 10,4 F au lieu de 14,6 F; il en est de même pour les tarifs minimums et maximums, toujours inférieurs dans les musées dépendant d'une collectivité. Sur la période 1986-89, cependant, la croissance du tarif plein moyen des musées de collectivités a été plus forte que celle du tarif des musées d'associations : + 46,5 % pour les premiers, + 32,7 % pour les seconds qui partaient d'un niveau nettement plus élevé. Parmi les musées de collectivités, ce sont toujours les musées municipaux qui pratiquent les tarifs les plus bas ; viennent ensuite les musées départementaux puis les musées de parcs, ces derniers étant cependant peu représentatifs en 1986 car trop peu nombreux (4).

	<i>Tarif plein moyen selon le gestionnaire</i>		<i>en francs courants</i>	
	1986		1989	
Musées de collectivités	7,1		10,4	
dont : commune ou canton		6,9		10,2
département		8,4		10,9
parc régional ou national		11,8		11,8
Musées d'associations	11,0		14,6	

Source : MCC / DEP

Un tarif moyen inférieur à 10 F dans quatre régions sur dix

En 1989, c'était en Alsace que le tarif moyen d'entrée était le plus élevé (14 F), puis venaient la Basse-Normandie (13 F), la Bretagne (12,7 F), l'Ile-de-France (12,6 F) et Poitou-Charentes (12,5 F) ; ces moyennes élevées s'expliquent, en partie, pour les deux premières régions par la présence de trois musées dont les tarifs sont parmi les plus élevés de France : le musée alsacien de plein air

Tarif plein en 1989

en francs

	Tarif minimum	Tarif maximum	Tarif moyen
Alsace (21)*	3,0	42,0	14,0
Aquitaine (18)	3,0	28,0	10,9
Auvergne (9)	5,0	16,0	10,5
Bourgogne (24)	3,0	15,0	9,4
Bretagne (23)	8,0	20,0	12,7
Centre (32)	3,0	22,0	11,6
Champagne-Ardenne (9)	3,0	12,0	8,8
Corse (1)	7,0	7,0	7,0
Franche-Comté (16)	3,0	20,0	11,8
Ile-de-France (17)	5,0	20,0	12,6
Languedoc-Roussillon (21)	5,0	16,0	9,5
Limousin (5)	5,4	12,0	8,9
Lorraine (21)	4,9	18,0	9,8
Midi-Pyrénées (26)	5,0	37,0	10,7
Nord-Pas-de-Calais (24)	4,0	32,0	11,3
Basse-Normandie (17)	5,0	35,0	13,0
Haute-Normandie (21)	4,0	16,0	8,5
Pays de la Loire (29)	4,0	18,0	10,6
Picardie (12)	5,0	15,0	9,5
Poitou-Charentes (15)	8,0	20,0	12,5
Prov-Alpes-Côte-d'Azur (34)	3,0	22,0	11,1
Rhône-Alpes (26)	5,0	20,0	10,0
Dom -Tom (4)	5,0	15,0	9,5
Ensemble (425)	3,0	42,0	10,9

* Entre parenthèses : nombre de réponses.

Source: MCC / DFP

d'Ungersheim (42 F) et le musée national de l'automobile à Mulhouse (37 F), tous deux situés dans le Haut-Rhin et, dans le Calvados, le musée-mémorial de la bataille de Normandie à Caen (35 F). Deux autres musées dépassaient ou atteignaient 32 F : le musée de plein-air du Quercy à Sauliac-sur-Célé dans le Lot (37 F) et le Centre de culture scientifique et technique de la mine et de l'énergie à Lewarde dans le Nord (32 F). Parmi ces cinq musées dont les tarifs étaient les

plus élevés, quatre sont des musées d'associations ; seul le musée de Caen est un musée municipal. Enfin dans deux régions seulement, la Bretagne et Poitou-Charentes, aucun tarif d'entrée n'était inférieur à 8 F. Au niveau départemental, seuls quatre départements significatifs (de 7 à 10 musées) avaient un tarif moyen d'entrée supérieur ou égal à 15 F : le Haut-Rhin (19,6 F), le Loir-et-Cher (17,7F), le Calvados (15,3 F) et le Morbihan (15 F).

***Une spécificité tarifaire :
les tarifs-phares***

Il semble qu'il existe en matière de tarification des musées une sorte de «loi des tarifs-phares» : en effet, certains tarifs, dans toute la gamme des prix, sont plus fréquemment proposés.

Tarifs les plus fréquemment proposés en 1989

Tarif plein	Fréquence en %
5 F	7,5
6 F	6,1
8 F	8,5
10 F	24,7
12 F	8,0
15 F	9,4
20 F	4,7

Source : MCC / D.E.P

Ainsi en 1989, dans une gamme de tarifs s'étendant de 3 à 42 F, près de sept musées sur dix n'utilisaient que sept catégories de prix (nombres pairs ou se terminant par un 5) : le tarif de loin le plus fréquemment pratiqué (10 F) était demandé par un musée payant sur quatre.

**Pour quatre musées sur dix,
le tarif est compris entre 10 et 14 francs**

Autour de ce tarif quasi symbolique, la tranche de prix la plus fréquemment utilisée se situait pour quatre musées sur dix entre 10 et 14 F ; pour près d'un tiers des musées, le tarif était compris entre 5 F et 9,9 F, de sorte que, pour pratiquement les trois quarts d'entre eux, le droit d'entrée en 1989 était compris entre 5 et 14 F ; un peu plus d'un musée sur cinq avait un tarif supérieur à 15F.

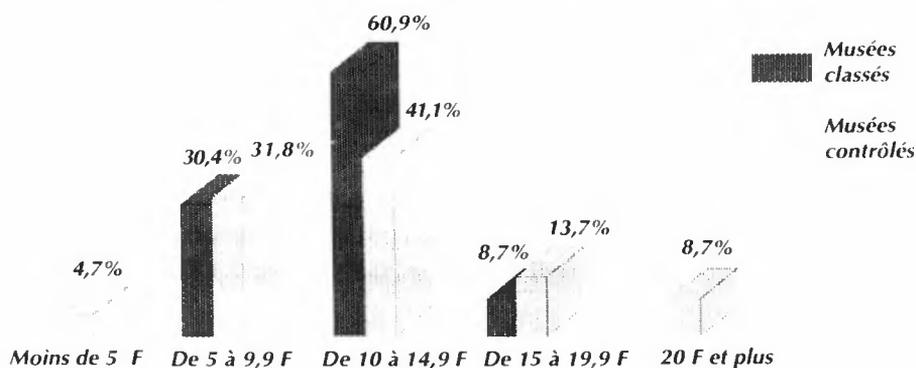
■ **Répartition des musées selon les tarifs d'entrée en 1989**

Tarif	Nombre de musées en %
Moins de 5 F	4,5
De 5 à 9,9 F	31,8
De 10 F à 14,9 F	42,1
De 15 F à 19,9 F	13,4
20 F et plus	8,2

Source: MCC / D.E.P.

On retrouve dans les deux catégories de musées, classés et contrôlés, le même pourcentage (trois musées sur dix) de tarifs compris entre 5 et 9,9 F et également un même pourcentage (un quart des musées) pratiquant le tarif-symbole de 10 F.

■ **Répartition des tarifs d'entrée en 1989 selon le statut**



Source: MCC / D.E.P.

En 1986, sept musées sur dix avaient un tarif inférieur à 10 F, la majorité (près de 54 %) se situant dans la tranche de prix comprise entre 5 F et 9,9 F ; 7,5 % des musées seulement avaient un droit d'entrée supérieur à 15 F et dans cinq cas seulement, il était supérieur à 20 F. En 1988, les tranches de prix étaient beaucoup plus proches de celles de 1989 que de celles de 1986, l'augmentation des tarifs la plus forte ayant eu lieu entre 1986 et 1988.

***Sur les tarifs individuels
les réductions dépassent 40 %***

Un grand nombre de musées proposent à leur public des tarifs réduits pour certaines catégories de visiteurs ou pour des groupes de visiteurs.

En 1989, le tarif réduit indiqué par 357 musées s'élevait en moyenne à 6,3 F, soit une réduction de 42 % par rapport au plein tarif (10,9 F) ; la gamme de ces tarifs réduits s'étendait de 1 à 30 F pour les musées contrôlés et de 2,5 F à 10 F pour les musées classés dont le tarif réduit moyen était inférieur à celui des musées contrôlés (5,5 F au lieu de 6,3 F) ; le tarif le plus fréquemment proposé, par 29 % des musées, était de 5 F.

De 1986 à 1989, les tarifs réduits individuels accusaient une forte progression: 53,7 %, soit + 40% en francs constants, nettement supérieure à celle des tarifs pleins : cette augmentation globale était également celle des musées contrôlés alors que le tarif réduit des musées classés n'augmentait que de 37,5 % (+ 25% en francs constants).

Enfin, le tarif réduit demandé par les musées d'associations (9,2 F), s'avère nettement plus élevé que celui pratiqué par les musées de collectivités (5,8 F), le tarif réduit maximum de ces derniers étant de 20 F au lieu de 30 F pour les premiers.

Pour les groupes, les réductions de tarifs vont d'un tiers à la moitié

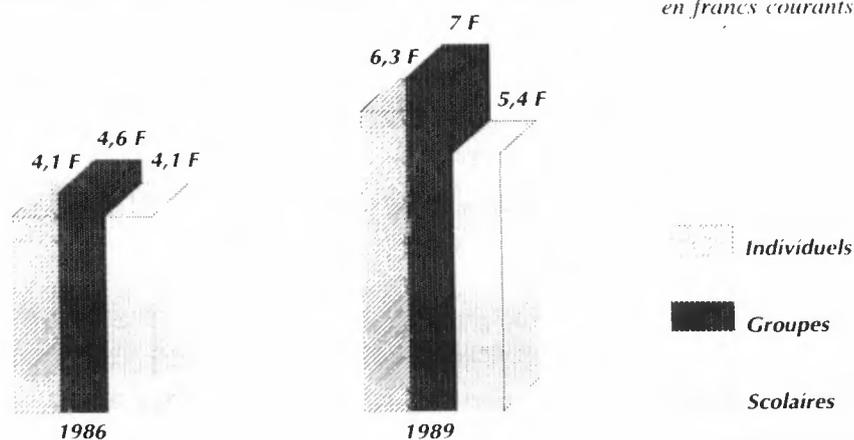
En 1989, 377 musées avaient indiqué pour les groupes (non compris les scolaires) un tarif réduit qui s'élevait en moyenne à 7 F, soit une réduction de plus d'un tiers par rapport au tarif normal : ce tarif réduit était de 5,6 F pour les musées classés et de 7,1 F pour les musées contrôlés. Il était également nettement plus élevé dans les musées d'associations (10,8 F) que dans les musées de collectivités (6,4 F). L'accroissement de 1986 à 1989 était du même ordre que celui des tarifs réduits individuels : + 52 %.

Un important effort pour le public scolaire

En 1989, les 199 musées qui avaient mentionné un tarif réduit pour le public scolaire étaient tous des musées contrôlés puisque tous les musées classés pratiquaient la gratuité pour ce public. Le tarif moyen pour les scolaires était de 5,4 F, soit un peu moins de la moitié du tarif plein, et l'accroissement par rapport

■ Evolution des tarifs réduits moyens

en francs courants



Source: MCC / DEP

à 1986 (où le tarif scolaire était identique au tarif réduit individuel) a été de 32% seulement (+ 20 % en francs constants), au lieu de 45 % pour le tarif plein et plus de 50 % pour les autres tarifs réduits. Un important effort a donc été fait pour attirer le public scolaire dans les musées classés et contrôlés; rappelons que près de 300 musées étaient totalement gratuits pour ce public. Cet effort était d'ailleurs partagé par les musées d'associations dont le tarif scolaire n'était supérieur que de 38 % à celui des musées de collectivités : 6,9 F au lieu de 5 F, les écarts étant nettement plus élevés entre ces deux types de musées pour les autres tarifs (cf. ci-dessus).

FRÉQUENTATION DES MUSÉES EN RÉGION



Musée des Beaux-Arts, Lyon

En 1989, un peu plus de la moitié des musées (52 %) avaient indiqué le nombre de leurs entrées (y compris dans les expositions temporaires) mais un peu plus d'un quart (26,6 %) seulement l'avaient fait en 1982, de sorte qu'il n'est pas possible d'établir une comparaison sur l'évolution du nombre total d'entrées, mais seulement sur celle de la moyenne de ces entrées par musée.

Une progression globale de la fréquentation de près de 20 % depuis 1982

De 1982 à 1989, le nombre moyen d'entrées par musée a augmenté de plus de 19 %, mais cette progression masque une quasi-stagnation de 1982 à 1988, et une assez forte progression en 1989, après deux années de régression ou de stagnation (1987 et 1988).

Evolution du nombre moyen d'entrées par musée

Année	Nombre moyen d'entrées par musée	Evolution d'une année sur l'autre	Nombre de musées ayant répondu
1982	22 694		270
1983	24 045	+ 6,0 %	296
1984	23 918	- 0,5 %	318
1985	24 434	+ 2,2 %	344
1986	24 947	+ 2,1 %	359
1987	23 009	- 7,8 %	440
1988	23 053	+ 0,2 %	622
1989	27 095	+ 17,5 %	527

Source: MCC/DEP

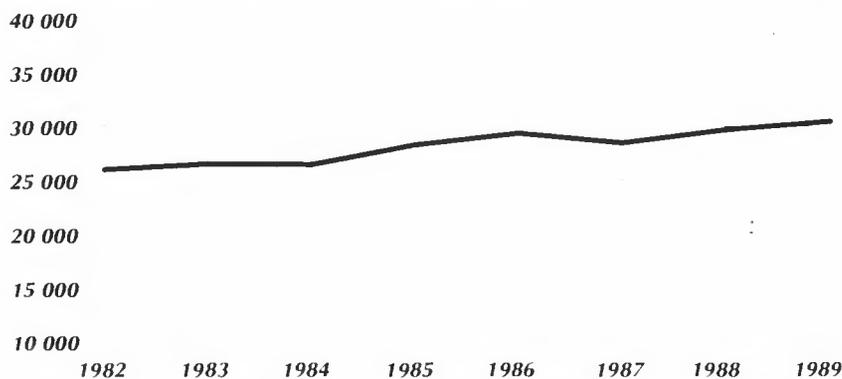
Si l'on retient un échantillon de musées ayant indiqué leur fréquentation sur toute la période, soit 186 musées, la progression du nombre moyen d'entrées par musée de 1982 à 1989 est de 17,1 %, soit un accroissement légèrement inférieur à celui calculé sur l'ensemble des musées ayant répondu. L'évolution est cependant plus régulière : la régression de 1987 est, par exemple, beaucoup

moins accentuée (-3 %) ainsi que l'accroissement de 1989 (+ 2.6 %), ce qui correspond sans doute plus à la réalité.

Si on le calcule sur toute la période, et non plus sur les deux années extrêmes (1982 et 89), c'est-à-dire en tenant compte de l'évolution réelle à l'intérieur de la période (par ajustement exponentiel), le taux de croissance est de 17,4 % sur l'échantillon des 186 musées et le taux de croissance moyen annuel est de 2,3 %, ce qui correspond à une augmentation moyenne par musée de 644 entrées par an.

L'examen du graphique des entrées à échantillon constant montre qu'en fait, il y a eu deux périodes de croissance : de 1982 à 1986, le taux de croissance moyen annuel a été de 3,1 % et, de 1986 à 1989, il a été de moitié inférieur : 1,6 % ; il faudra attendre les résultats de 1990 et 1991 pour voir si ce ralentissement se confirme.

■ **Evolution du nombre moyen d'entrées par musée***



* Echantillon constant de 186 musées

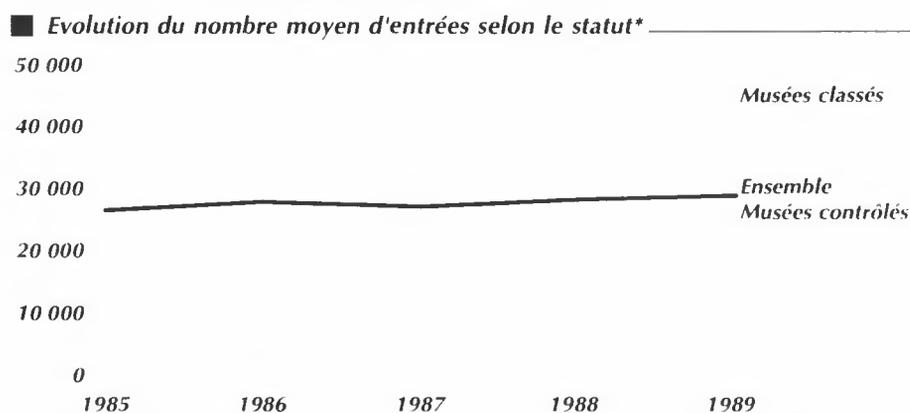
Source: MCC/DIEP

Si l'on considère maintenant un échantillon constant, mais plus large, de 233 musées ayant répondu sur les cinq dernières années connues (1985 à 89), au lieu des 186 musées retenus précédemment, on retrouve un taux de croissance moyen annuel du même ordre que sur la période 1986-89, soit 1,7 %, ce qui correspond à une augmentation moyenne par an de 468 entrées par musée, depuis cinq ans.

La fréquentation des musées classés a progressé plus rapidement

La croissance globalement plus faible enregistrée depuis 1985 s'explique principalement par la faible progression des entrées dans les musées contrôlés: celle-ci n'est, en effet, que de 1,5 % par an (soit 398 entrées supplémentaires seulement, en moyenne par an, pour 211 musées). Malgré le fléchissement assez sensible enregistré par les musées classés en 1987 (- 9,5 % par rapport à 1986), la croissance des entrées dans ces derniers a été nettement plus rapide au cours des cinq dernières années: + 2,7 % en moyenne par an, soit près de 1138 entrées supplémentaires par an et par musée (pour 22 musées classés).

Sur l'échantillon constant des 233 musées, les musées classés sont proportionnellement mieux représentés que les musées contrôlés puisque près de six sur dix (58 %) ont indiqué leur fréquentation sur la période 1985-89, alors que 21,6% seulement des musées contrôlés l'ont fait. La courbe des entrées de l'ensemble de l'échantillon reflète cependant celle des entrées des musées contrôlés dont le «poids» économique est beaucoup plus important en raison de leur nombre; en 1989, celles-ci représentaient en effet 85 % des fréquentations de l'ensemble de l'échantillon. Toutefois, en moyenne, un musée classé reçoit beaucoup plus de visites qu'un musée contrôlé: respectivement environ 44 900 et 27 000, en 1989, dans l'échantillon constant.



* Echantillon constant de 233 musées

Source: MCC / DEP

**La fréquentation des musées en 1989 :
une grande diversité de situations
selon les régions et les départements**

En 1989, les 527 musées qui avaient indiqué le chiffre de leur fréquentation totalisaient 14 278 821 entrées. L'Alsace, dont 4 % seulement des musées avaient répondu, attirait plus de 12 % des visiteurs, suivie par Rhône-Alpes et

Fréquentations totales par région en 1989

	Nombre de répondants	Fréquentations totales	Part régionale en %
Alsace	21	1 765 773	12,4
Rhône-Alpes	38	1 408 439	9,9
Prov-Alpes-Côte-d'Azur	49	1 406 496	9,8
Pays-de-la-Loire	33	1 138 136	8,0
Basse-Normandie	19	1 051 144	7,4
Centre	30	928 179	6,5
Midi-Pyrénées	31	766 481	5,4
Bretagne	25	718 646	5,0
Bourgogne	28	643 240	4,5
Nord-Pas-de-Calais	32	605 985	4,2
Aquitaine	21	542 985	3,8
Franche-Comté	19	473 335	3,3
Languedoc-Roussillon	28	437 499	3,1
Ile-de-France	33	420 397	2,9
Haute-Normandie	26	419 834	2,9
Lorraine	20	377 618	2,6
Poitou-Charentes	17	279 813	2,0
Auvergne	10	226 620	1,6
Champagne-Ardenne	13	186 450	1,3
Picardie	17	173 764	1,2
Limousin	8	145 498	1,0
Dom-Tom	7	107 484	0,8
Corse	2	55 005	0,4
Ensemble	527	14 278 821	100,0 %

Source: MCC / D&P

Provence-Alpes-Côte-d'Azur, les deux régions les plus riches en musées, qui totalisaient chacune près de 10 % des entrées. Ainsi le tiers des fréquentations était concentré dans trois régions de l'Est et du Sud-Est, dont les musées ne représentaient que 20 % de l'effectif ayant répondu.

Parmi les départements, le Haut-Rhin avec plus de 1,4 millions d'entrées pour neuf musées, soit près de 10 % du total recensé, venait largement en tête en 1989; en effet, il comptait à lui seul cinq musées contrôlés dépassant les 100 000 entrées: le musée national de l'automobile à Mulhouse (357 723 entrées), le musée d'Unterlinden à Colmar (337 266), le musée alsacien de plein air à Ungersheim (260 403) et les musées jumelés du sapeur-pompier et du chemin de fer à Mulhouse (plus de 350 000 entrées); on peut par ailleurs remarquer que ces cinq musées sont des musées d'associations, seul le musée du sapeur-pompier de Mulhouse est aussi un musée municipal.

Le département qui venait en deuxième position, avec plus de 952 000 entrées, était le Calvados où 80 % des entrées étaient effectuées dans deux musées seulement, sur les dix du département: le musée le plus fréquenté de France, parmi les musées classés et contrôlés était en effet en 1989 le musée de la tapisserie de Bayeux avec 456 000 entrées; le musée-mémorial de la bataille de Normandie, à Caen, recevait, quant à lui, plus de 307 000 visites. Tous deux sont des musées municipaux contrôlés.

Le troisième département pour les fréquentations était celui des Alpes -Maritimes dont les 22 musées ont reçu plus de 646 000 visites, seul le musée Picasso du château Grimaldi à Antibes dépassant les 100 000 entrées.

Au quatrième rang, on trouvait le département du Nord qui comptabilisait près de 519 000 entrées pour 24 musées, dont un seul pourtant, le Centre de culture scientifique et technique de la mine et de l'énergie de Lewarde, dépassait les 100 000 entrées. Quatre autres départements, enfin, recevaient plus de 400 000 visites: la Loire-Atlantique, le Loir-et-Cher, le Rhône et les Bouches-du-Rhône.

Les huit premiers départements, ceux qui avaient reçu plus de 400 000 visites, avaient ainsi enregistré 37 % des entrées totales en 1989.

Départements ayant reçu plus de 400 000 visites en 1989

	Nombre de répondants	Nombre d'entrées	Part dans le total
Haut-Rhin	9	1 412 683	9,9 %
Calvados	10	952 206	6,7 %
Alpes-Maritimes	22	646 406	4,5 %
Nord	24	518 770	3,6 %
Loire-Atlantique	5	461 973	3,2 %
Loir-et-Cher	3	435 238	3,0 %
Rhône	9	428 390	3,0 %
Bouches-du-Rhône	12	424 501	3,0 %

Source: MCC / DEP

**Fréquentation régionale moyenne :
des écarts très importants**

En moyenne, chaque musée avait reçu 27 095 visites en 1989. Mais l'écart était de 1 à 8 entre la Picardie qui n'avait reçu qu'un peu plus de 10 000 visites par musée et l'Alsace qui en avait reçu plus de 84 000, soit trois fois plus que la moyenne nationale. Si l'Alsace restait la première région pour la fréquentation moyenne par musée, le classement des autres régions se trouvait modifié par rapport à celui des fréquentations totales.

Huit régions seulement avaient un nombre moyen d'entrées supérieur à la moyenne nationale, mais la moyenne de la Corse n'était pas significative car deux musées seulement avaient répondu.

On peut noter enfin l'avant-dernier rang de l'Ile-de-France qui avait reçu, en moyenne dans ses 33 musées contrôlés, presque deux fois moins de visites que l'ensemble de la France, les musées nationaux drainant la grande majorité des visiteurs.

Fréquentations moyennes par musée en 1989

	Nombre de répondants	Fréquentations moyennes
Alsace	21	84 084
Basse-Normandie	19	55 323
Rhône-Alpes	38	37 064
Pays de la Loire	33	34 489
Centre	30	30 939
Bretagne	25	28 746
Prov.-Alpes-Côte d'Azur	49	28 704
Corse	2	27 503
Ensemble	527	27 095
Aquitaine	21	25 856
Franche-Comté	19	24 912
Midi-Pyrénées	31	24 725
Bourgogne	28	22 973
Auvergne	10	22 662
Nord-Pas-de-Calais	32	18 937
Lorraine	20	18 881
Limousin	8	18 187
Poitou-Charentes	17	16 460
Haute-Normandie	26	16 147
Languedoc-Roussillon	28	15 625
Dom-Tom	7	15 355
Champagne-Ardenne	13	14 342
Ile-de-France	33	12 739
Picardie	17	10 221

Source: MCC / DLP

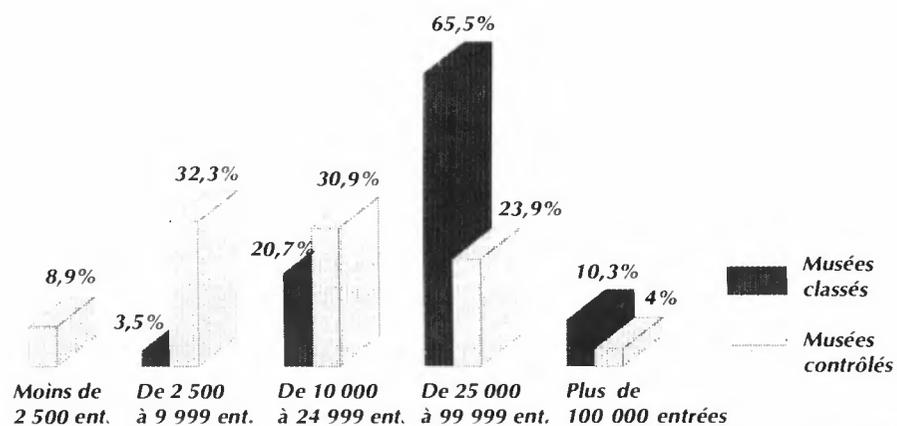
**Répartition des entrées :
une nette différence selon le statut**

En 1989, sept musées sur dix recevaient moins de 25 000 visites et dans un peu plus d'un quart, les fréquentations étaient comprises entre 25 000 et 100 000 entrées. Seuls 23 musées, soit 4 % de l'ensemble ayant répondu, recevaient plus

de 100 000 visites, mais dans 8 % des musées on ne comptait pas plus de 2500 entrées.

La répartition de ces entrées était cependant assez différente selon le statut. Ainsi, à l'exception du musée d'art et d'histoire du palais Masséna de Nice, ouvert deux mois seulement en 1989 en raison de travaux, aucun musée classé ne recevait moins de 10 000 visites, alors que quatre musées contrôlés sur dix n'atteignaient pas ce seuil. Pour les deux tiers des musées classés, les fréquentations se situaient entre 25 000 et 100 000 entrées, alors que pour 72 % des musées contrôlés elles étaient inférieures à 25 000.

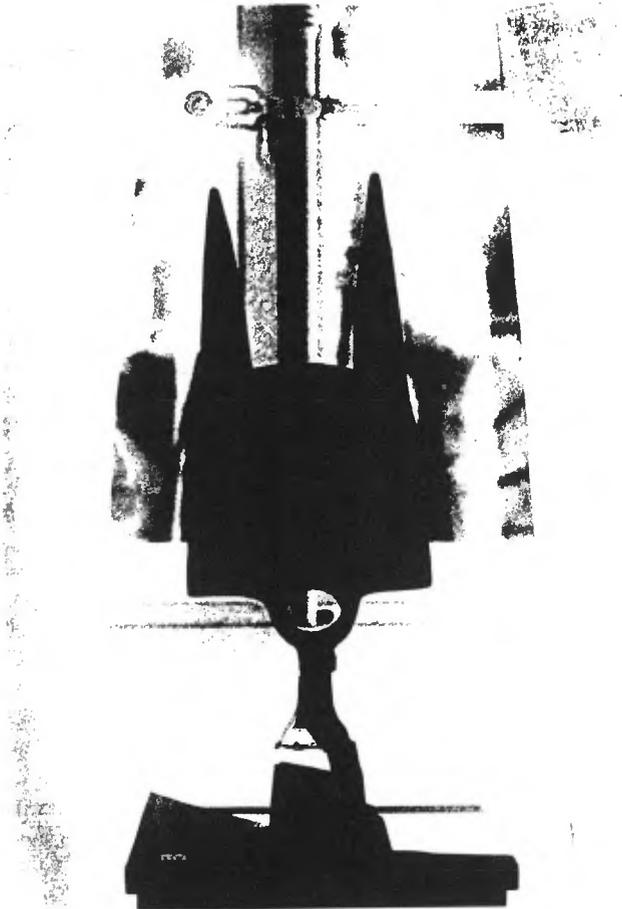
■ Répartition des entrées en 1989 selon le statut



Source: MCC / D.E.P.

On remarque enfin que, en moyenne, les fréquentations des musées d'associations étaient nettement supérieures à celles des musées de collectivités : 34 654 entrées par musée d'association, en 1989, et 26 217 par musée de collectivité.

ANNEXES



Musée Réattu, Arles.

ANNEXE I

Liste des musées classés

Musée Granet	AIX-EN-PROVENCE (13)
Musée de Picardie	AMIENS (80)
Musée des Beaux-Arts	ANGERS (49)
Galerie David d'Angers	ANGERS (49)
Musée des Beaux-Arts	ARRAS (62)
Musée Calvet	AVIGNON (84)
Musée lapidaire	AVIGNON (84)
Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie	BESANÇON (25)
Musée lapidaire de l'abbatiale St-Paul	BESANÇON (25)
Musée d'Aquitaine	BORDEAUX (33)
Musée des Beaux-Arts	BORDEAUX (33)
Musée des Beaux-Arts	CAEN (14)
Musée de Normandie	CAEN (14)
Musée Goya	CASTRES (81)
Musée Jean Jaurès	CASTRES (81)
Musée des Beaux-Arts	CHAMBÉRY (73)
Musée des Beaux-Arts	DIJON (21)
Musée de peinture et de sculpture	GRENOBLE (38)
Musée des Beaux-Arts	LILLE (59)
Musée des Beaux-Arts	LYON (69)
Musée de la reine Bérengère	LE MANS (72)
Musée de Tessé	LE MANS (72)
Musée des Beaux-Arts	MARSEILLE (13)
Musée Ingres	MONTAUBAN (82)
Musée Fabre	MONTPELLIER (34)
Musée des Beaux-Arts	NANCY (54)
Musée des Beaux-Arts	NANTES (44)
Musée des Beaux-Arts	NICE (06)
Musée Masséna	NICE (06)
Musée des Beaux-Arts	ORLÉANS (45)
Musée Sainte-Croix	POITIERS (86)
Musée Saint-Denis	REIMS (51)
Musée des Beaux-Arts	RENNES (35)
Musée des Beaux-Arts	ROUEN (76)
Musée archéologique	STRASBOURG (67)
Musée des Augustins	TOULOUSE (31)
Musée des Beaux-Arts	TOURS (37)
Musée des Beaux-Arts	VALENCIENNES (59)

ANNEXE II

Parc des musées classés et contrôlés

		Parc total	Réponses	
			Nombre	%
Ensemble		1014	699	68,9
Alsace		42	30	71,4
	Bas-Rhin	22	16	72,7
	Haut-Rhin	20	14	70,0
Aquitaine		42	26	61,9
	Dordogne	8	5	62,5
	Gironde	13	7	53,8
	Landes	10	7	70,0
	Lot-et-Garonne	5	3	60,0
	Pyrénées-Atlantiques	6	4	66,7
Auvergne		24	12	50,0
	Allier	7	2	28,6
	Cantal	3	3	100,0
	Haute-Loire	2	1	50,0
	Puy-de-Dôme	12	6	50,0
Bourgogne		62	36	58,1
	Côte-d'Or	14	11	78,6
	Nièvre	12	9	75,0
	Saône-et-Loire	26	12	46,2
	Yonne	10	4	40,0
Bretagne		35	33	94,3
	Côtes-du-Nord	3	3	100,0
	Finistère	14	13	92,9
	Ille-et-Vilaine	10	10	100,0
	Morbihan	8	7	87,5

	Parc total	Réponses	
		Nombre	%
Centre	58	39	67,2
Cher	7	4	57,1
Eure-et-Loir	8	4	50,0
Indre	7	4	57,1
Indre-et-Loire	16	12	75,0
Loir-et-Cher	9	8	88,9
Loiret	11	7	63,6
Champagne-Ardenne	30	23	76,7
Ardennes	5	4	80,0
Aube	9	6	66,7
Marne	9	8	88,9
Haute-Marne	7	5	71,4
Corse	8	5	62,5
Corse-du-Sud	4	2	50,0
Haute-Corse	4	3	75,0
Franche-Comté	36	27	75,0
Doubs	13	9	69,2
Jura	13	10	76,9
Haute-Saône	7	5	71,4
Territoire-de-Belfort	3	3	100,0
Ile-de-France	72	43	59,7
Paris	7	5	71,4
Seine-et-Marne	18	10	55,6
Yvelines	13	8	61,5
Essonne	5	3	60,0
Hauts-de-Seine	12	8	66,7
Seine-Saint-Denis	3	3	100,0
Val-de-Marne	6	3	50,0
Val-d'Oise	8	3	37,5

	Parc total	Réponses	
		Nombre	%
Languedoc-Roussillon	50	35	70,0
Aude	10	8	80,0
Gard	16	9	56,2
Hérault	16	12	75,0
Lozère	2	1	50,0
Pyrénées-Orientales	6	5	83,3
Limousin	9	9	100,0
Corrèze	4	4	100,0
Creuse	2	2	100,0
Haute-Vienne	3	3	100,0
Lorraine	45	28	62,2
Meurthe-et-Moselle	11	9	81,8
Meuse	13	9	69,2
Moselle	13	4	30,8
Vosges	8	6	75,0
Midi-Pyrénées	62	37	59,7
Ariège	4	2	50,0
Aveyron	11	8	72,7
Haute-Garonne	12	7	58,3
Gers	4	4	100,0
Lot	8	2	25,0
Hautes-Pyrénées	5	4	80,0
Tarn	14	8	57,1
Tarn-et-Garonne	4	2	50,0
Nord-Pas-de-Calais	47	40	85,1
Nord	34	30	88,2
Pas-de-Calais	13	10	76,9

	Parc total	Réponses	
		Nombre	%
<i>Basse-Normandie</i>	37	23	62,2
Calvados	18	12	66,7
Manche	13	8	61,5
Orne	6	3	50,0
<i>Haute-Normandie</i>	36	23	63,9
Eure	14	6	42,9
Seine-Maritime	22	17	77,3
<i>Pays de la Loire</i>	53	40	75,5
Loire-Atlantique	16	9	56,2
Maine-et-Loire	14	12	85,7
Mayenne	6	3	50,0
Sarthe	4	3	75,0
Vendée	13	13	100,0
<i>Picardie</i>	34	21	61,8
Aisne	13	7	53,8
Oise	14	10	71,4
Somme	7	4	57,1
<i>Poitou-Charentes</i>	38	30	78,9
Charente	3	3	100,0
Charente-Maritime	15	13	86,7
Deux-Sèvres	9	9	100,0
Vienne	11	5	45,5
<i>Provence-Alpes-Côte d'Azur</i>	103	74	71,8
Alpes-de-Haute-Provence	7	3	42,9
Hautes-Alpes	1	1	100,0
Alpes-Maritimes	29	26	89,7
Bouches-du-Rhône	32	22	68,7
Var	14	8	57,1
Vaucluse	20	14	70,0

	Parc total	Réponses	
		Nombre	%
<i>Rhône-Alpes</i>	76	55	72,4
Ain	8	5	62,5
Ardèche	7	6	85,7
Drôme	7	5	71,4
Isère	16	12	75,0
Loire	16	9	56,2
Rhône	10	10	100,0
Savoie	8	5	62,5
Haute-Savoie	4	3	75,0
<i>Dom-Tom</i>	15	10	66,7
Dom	13	10	76,9
Tom	2	-	-

Crédits photographiques :
couverture: W. Limot / Rapho
page 7 : Patrick Box / Rapho
pages 13 et 31 : Jean-Marc Charles / Rapho
page 41 : Hanna Schreiber / Rapho

*Impression TRANSFAIRE SA
04250 TURRIERS
Dépôt légal: 20312F - Mars 1992
Imprimé en France*

On peut se procurer ce document gratuitement sur demande écrite auprès du :

Ministère de la culture

Direction des Musées de France	ou	Département des études
Service Diffusion		et de la prospective
Palais du Louvre		2, rue Jean Lantier
34, quai du Louvre		75001 Paris
75041 Paris cedex 01		